



"Procès politique" ou contre-pouvoir? Le bras de fer reprend entre LREM et le Sénat



POLITIQUE - C'est reparti pour un tour. Le Sénat a décidé ce jeudi 21 mars de transmettre à la justice les cas de trois hauts responsables de l'Elysée dans le cadre de l'affaire Benalla, pour des soupçons de faux témoignage: le secrétaire général Alexis Kohler, bras droit d'Emmanuel Macron, le directeur de cabinet Patrick Strzoda et le général Lionel Lavergne. Un choix logique au regard du rapport accablant de la commission d'enquête sénatoriale sur la gestion par l'Elysée de l'affaire Benalla mais qui a fortement déplu à la majorité LREM, qui dénonce un nouveau "procès politique" de la Chambre haute, dominée par la droite, instruit contre le président de la République.

"Je ne suis en guerre contre personne. Pas contre l'Elysée et personne d'autre. Le sujet est d'une autre nature. C'est simplement l'application du droit, rien que le droit, tout le droit", a tenu à calmer le jeu le président du Sénat Gérard Larcher. Peine perdue.

En guise de riposte, son homologue LREM à l'Assemblée nationale, Richard Ferrand a décidé de boycotter une conférence commune prévue vendredi à Lille. Plus rare encore, le premier ministre Edouard Philippe a ostensiblement boudé la séance des questions au gouvernement programmée ce jeudi au Sénat. Pour trouver pareille brouille entre Matignon et le Sénat, il faut remonter au mois d'avril 1998. A l'époque, le socialiste Lionel Jospin avait séché les questions après avoir déclaré, à la grande fureur des sénateurs, que le Sénat "où l'alternance n'est jamais possible" était "une anomalie parmi les démocraties". Mais le motif de la brouille n'avait pas été assumé officiellement.

Fureur chez LREM

Dans les rangs de la majorité, cette riposte est toutefois considérée proportionnée. Le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a même dénoncé un acte "politiquement bas et moralement très grave", en comparant le Sénat à "un tribunal politique".

"Ils cherchent évidemment à servir leur intention cachée: attaquer le président de la République", a tranché le délégué général de La République en marche Stanislas Guerini dans une déclaration à l'AFP, dénonçant "un procès politique" du Sénat "contre l'Elysée" au travers de "trois serviteurs de l'Etat, hauts fonctionnaires irréprochables".

Le patron des sénateurs LREM (minoritaires au Palais du Luxembourg), François Patriat, a dégainé les mêmes éléments de langage. "Je vois depuis les travaux de la commission d'enquête une seule volonté, non pas celle de faire la lumière sur Alexandre Benalla, mais une volonté manifeste d'une alliance des socialistes et des Républicains de mettre à mal l'exécutif et de se venger d'une défaite électorale qu'ils n'ont jamais acceptée", a-t-il réagi.

Fustigeant des "arrières pensées politiques", le sénateur a estimé qu'"on met en cause l'honneur de fonctionnaires qui eux ne font pas de politique". "Je ne suis pas sûr que le Sénat en sorte lui-même grandi", a-t-il ajouté. Réaction identique de la part du président du groupe et de la porte-parole de LREM à l'Assemblée, Gilles Le Gendre et Aurore Bergé, qui déplorent un "procès politique dont l'issue était connue à l'avance".

Les députés @LaREM_AN dénoncent l'instrumentalisation de l'affaire Benalla par le bureau du Sénat, qui s'érige une nouvelle fois en tribunal politique. Cette manoeuvre sans fondement juridique abîme l'institution et la projette très loin des attentes concrètes des Français.

— Gilles Le Gendre (@GillesLeGendre) 21 mars 2019

Détourner nos institutions au profit d'un procès politique dont l'issue était connue à l'avance, voilà ce que dit la décision du Sénat.

S'attaquer à l'entourage du président de la République et à des hauts fonctionnaires qui servent l'Etat ne grandit pas l'institution.

— Aurore Bergé (@auroreberge) 21 mars 2019

Le Sénat revendique son indépendance

Evidemment, le Sénat, où la majorité LR et l'opposition de gauche ont allié leurs efforts pour mener à son terme la commission d'enquête dans l'affaire Benalla, ne l'entend pas du tout de cette oreille et estime réaffirmer son indépendance ainsi que son rôle de contrôle constitutionnel à l'endroit du pouvoir exécutif. "Très fier du Sénat qui joue son rôle de contre-pouvoir avec sérieux. Et tant pis si l'idée même de contre-pouvoir n'est pas encore une notion familière pour certains. Ils finiront pas s'habituer", a ironisé le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, en réplique aux critiques émanant des députés LREM.

Très fier du Senat qui joue son rôle de contre-pouvoir avec sérieux. Et tant pis si l'idée même de contre-pouvoir n'est pas encore une notion familière pour certains. Ils finiront pas s'habituer.

— Bruno Retailleau (@BrunoRetailleau) 21 mars 2019

"Vive un Parlement libre et indépendant!", s'est félicitée de son côté la sénatrice EELV Esther Benbassa. D'autres parlementaires, plus sévères, digèrent assez mal les critiques de leurs collègues LREM, rappelant au passage que les députés de la majorité ont enterré leur propre commission d'enquête.

"Nous ne sommes pas la justice et nous ne sommes pas dans une question politique", a insisté le co-rapporteur (PS) Jean-Pierre Sueur de la commission d'enquête. "Nous sommes dans le cadre de la Constitution qui confère au Parlement un pouvoir de contrôle du gouvernement". Avant de conclure: "C'est à la justice de décider de faire des enquêtes si elle le juge utile, et c'est elle qui condamnera si elle le juge utile".

À voir également sur Le HuffPost:

LIRE AUSSI

- Après les violences de l'acte XVIII des gilets jaunes, Castaner et Le Maire convoqués au Sénat
- Rapport Benalla: la tactique LREM pour saper la crédibilité du Sénat